



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

REPertoire D'ENTREPRISES NATIONAL A DES FINS STATISTIQUES

UNITES ET VARIABLES A REPERTORIER

SEMINAIRE DU CEFIL SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX CONCERNANT LA
MISE EN PLACE D'UN REPERTOIRE D'ENTREPRISES NATIONAL ET LE CALCUL
D'UN INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Libourne du 29 juin au 7 juillet 2010

Présenté par :
Roland Frédéric NGAMPANA
Expert, chargé des statistiques d'entreprises

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
I. Unités à répertoire.....	4
Exemples	7
II. Variables du répertoire	8
Exemple	8
Conclusion	10

Introduction

Dans un souci d'harmonisation méthodologique dans le domaine des statistiques d'entreprises, le Conseil des ministres d'AFRISTAT a adopté lors de sa 18ème session, tenue le 16 avril 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso), deux règlements relatifs à l'élaboration d'un répertoire d'entreprises national et à la production d'un indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) au sein des Etats membres d'AFRISTAT. Il s'agit du :

(i) Règlement n°01/CM/AFRISTAT/2009 du 16 avril 2009 portant adoption d'un cadre commun aux Etats membres d'AFRISTAT pour la création et la gestion d'un répertoire d'entreprises national à des fins statistiques ;

(ii) Règlement n°02/CM/AFRISTAT/2009 du 16 avril 2009 portant adoption d'une méthodologie commune aux Etats membres d'AFRISTAT pour l'élaboration d'un indice harmonisé de la production industrielle.

Afin de faciliter l'appropriation de ces règlements par les Etats et surtout de faciliter leur application, la Direction générale d'AFRISTAT a élaboré une note sur les conditions de leur mise en œuvre. L'objectif poursuivi est l'appropriation de ces outils méthodologiques par les Etats membres et leur mise en application effective.

Du 29 juin au 7 juillet 2010, le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (CEFIL) organise un séminaire portant sur l'avancement des travaux concernant la mise en place d'un répertoire d'entreprises national et le calcul d'un indice harmonisé de la production industrielle.

Ce séminaire a pour objectif de : (i) faire le bilan des travaux menés pour appliquer les règlements sur les statistiques d'entreprises adoptés par le Conseil des ministres d'AFRISTAT en avril 2009, (ii) identifier les difficultés de mise en œuvre de ces règlements et (iii) animer le réseau des experts en charge des statistiques d'entreprises. Au sortir de ce séminaire, il sera produit, entre autres, une note de bilan sur la mise en œuvre de ces règlements.

La présente communication traite du cadre général des unités et des variables à répertorier. Elle est tirée du règlement relatif au répertoire d'entreprises. Le cadre général des unités et variables à répertorier sera illustré par des exemples des répertoires d'entreprises mis en place en Centrafrique, au Niger et au Burundi.

Elle comporte deux parties :

- La première partie traite des unités à répertorier. Elle présente le cadre général des types d'unités qu'on trouve dans l'environnement des Etats membres d'AFRISTAT, leurs caractéristiques et les critères de choix de ces unités pour le répertoire. Des exemples portant sur les unités des répertoires d'entreprises nationaux à des fins statistiques de la Centrafrique, du Niger et du Burundi seront présentés.

- La deuxième partie traite des variables à répertorier. Elle présente des critères de choix des variables ainsi que le cadre général des variables qui doivent faire partie du répertoire. Un exemple sur les variables du répertoire d'entreprises national à des fins statistiques de la Centrafrique sera présenté.

I. Unités à répertorier

I.1. Quelques concepts

Dans l'environnement économique des Etats membres d'AFRISTAT, on trouve plusieurs types d'unités qui sont souvent différents entre eux. On peut citer :

- Les unités de production marchande et les unités de production non marchande

Une unité de production marchande est une unité économique qui produit des biens ou des services pour le marché et dont les prix couvrent au moins l'ensemble des coûts de production.

Par contre, pour une unité de production non marchande, les biens ou les services sont délivrés gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs qui ne couvrent pas les coûts de production.

- Les unités du secteur formel et les unités du secteur informel

Les unités du secteur formel, appelées souvent unités du secteur moderne, sont les unités organisées, enregistrées dans les fichiers administratifs et qui tiennent une comptabilité complète écrite selon le plan comptable en vigueur. A ces unités sont opposées celles du secteur informel qui ne tiennent pas de comptabilité complète écrite selon le plan comptable en vigueur.

- Les unités taxables et les unités non taxables

Les unités taxables sont des unités économiques de production marchandes assujetties à un régime d'imposition donnée au niveau des services des impôts.

Par contre les unités non taxables sont pour la plupart des unités de production non marchande ou des unités économiques exonérées au niveau des services des impôts.

- Les unités employeuses de main d'œuvre et les unités non employeuses de main d'œuvre

Les unités dites employeuses de main d'œuvre sont des unités qui emploient du personnel. Par contre, celles n'employant pas du personnel sont dites non employeuses de main d'œuvre.

- Les unités employeuses de main d'œuvre déclarée et les unités employeuses de main d'œuvre non déclarée

Les unités dites employeuses de main d'œuvre déclarée sont des unités qui emploient du personnel et dont celui-ci est déclaré au niveau des services de la sécurité sociale. Par contre, les unités qui emploient des personnes non toutes déclarées au niveau des services de la sécurité sociale sont jugées employeuses de main d'œuvre non déclarée.

Dans l'exercice de leurs activités, ces unités peuvent être considérées comme :

- Actives ou non actives

Une unité économique est une entité qui produit des biens et/ou des services. Cette unité est dite active au cours d'une période si elle produit effectivement des biens ou des services au cours de la période considérée.

Par contre, une unité qui n'a rien produit au cours d'une période est dite non active ou inactive économiquement au cours de la période.

- Exploitantes ou non exploitantes

Une unité active est exploitante si le produit de son activité est mis sur le marché. Elle est non exploitante si toute sa production est généralement utilisée par une (ou plusieurs) autre(s) unité(s) économique(s) à laquelle (auxquelles) elle est financièrement liée.

- En continuité ou en discontinuité (non en continuité)

Une unité est en continuité entre deux dates différentes si l'on peut considérer qu'il s'agit de la même entreprise et donc que les mesures basées sur cette entreprise sont comparables dans le temps.

Par contre, elle est en discontinuité, lorsqu'on considère qu'il y a disparition de l'unité ancienne et naissance de l'unité nouvelle. Les mesures basées sur cette unité ne sont pas comparables dans le temps.

En général, les unités utilisées dans le domaine des statistiques d'entreprises, et qui sont utilisées dans le répertoire, se résument en :

- Entreprises, unités légales

L'entreprise, unité légale, est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. L'entreprise, unité légale est une personne juridique de droit public ou privé. Cette personne juridique peut être une personne morale (entreprise sociétaire) ou une personne physique (entreprise individuelle). C'est elle qui traite avec les services des impôts, de la sécurité sociale et les autres administrations auxquelles elle est tenue de faire des déclarations.

Elle est caractérisée par la localisation, la taille, les activités exercées, l'appartenance à un groupe, etc.

- Unités locales encore appelées établissements

Les unités locales ou établissements sont des unités de production géographiquement individualisées, mais juridiquement dépendantes de l'entreprise mère. Elles correspondent aux entreprises ou à des parties d'entreprises (ateliers, usines, magasins, bureaux, mines, entrepôts, etc.) où sont généralement exercées des activités économiques. Les établissements constituent le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Elles sont caractérisées par la localisation, la taille, les activités exercées, la saisonnalité, l'auxiliarité, etc.

- Groupes d'entreprises

Le groupe d'entreprises est un ensemble d'entreprises sous contrôle d'une entreprise mère appelée «tête de groupe». Cette tête de groupe n'est contrôlée (directement ou indirectement) par aucune autre entreprise. Le groupe d'entreprises rassemble des entreprises tenues par des liens juridico-financiers et peut comporter une pluralité de centres de décision, notamment en ce qui concerne la politique de production, de vente et des bénéfices.

Le groupe d'entreprises multinational est un groupe d'entreprises comptant au moins deux entreprises ou unités légales situées dans différents pays.

On trouve d'autres unités statistiques utilisées en comptabilité nationale. Il s'agit des :

- Unités d'activités économiques

Ce sont des unités résultant de la subdivision des activités de l'entreprise. A chaque activité secondaire importante de l'unité correspond une unité d'activité économique. A ce titre, l'unité sera classée dans différentes branches d'activités, selon la nomenclature d'activités, autant qu'elle possède d'activités secondaires importantes différentes (activité secondaire importante).

- Unités institutionnelles

On considère qu'une unité constitue une unité institutionnelle dès lors qu'elle jouit de l'autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et dispose d'une comptabilité complète.

Sont considérées comme des unités institutionnelles

- a) les sociétés de capital ;
- b) les sociétés de personnes ;
- c) les entreprises publiques dotées d'un statut qui leur confère la personnalité juridique ;
- d) les organismes sans but lucratif, dotés de la personnalité juridique
- e) les organismes administratifs publics
- etc.

- Unités de production homogène

C'est une unité caractérisée par une activité unique, un processus de production et des sorties de produits homogènes. L'unité de production homogène peut correspondre à une unité institutionnelle ou à une partie de celle-ci ; par contre, elle ne peut jamais appartenir à deux unités institutionnelles différentes.

1.2. Comment identifier les types d'unités à inclure dans le répertoire d'entreprises national à des fins statistiques ?

Le choix des unités à répertorier dépend fortement des objectifs du répertoire et/ou de ses utilisations. En d'autres termes le besoins d'informations guide le choix des unités qui doivent figurer dans le répertoire. En principe, une concertation de l'ensemble des utilisateurs du répertoire, en particulier l'INS et les services administratifs auprès desquels

les entreprises font des déclarations, est importante pour définir le type d'unités à inclure dans le répertoire d'entreprises national à des fins statistiques.

Le règlement n°01/CM/AFRISTAT/2009 adopté lors de la 18ème session du Conseil des ministres d'AFRISTAT, en ce qui concerne les unités à répertorier, stipule:

Article 4 : (a) Les unités contenues dans le répertoire d'entreprises national sont des unités économiques légales dont l'exercice de l'activité est soumis à une déclaration administrative sur le territoire national.

(b) Peuvent également être prises en compte dans le répertoire d'entreprises national, les associations, les organisations non gouvernementales et les autres institutions sans but lucratif dûment déclarées conformément à la législation en vigueur.

Exemples

1. Répertoire d'entreprises national à des fins statistiques de la Centrafrique

Le répertoire d'entreprises national à des fins statistiques de la Centrafrique contient les unités suivantes :

- Les entreprises du secteur moderne (et leurs établissements) enregistrées dans des fichiers administratifs, qui tiennent une comptabilité écrite formelle selon le plan comptable en vigueur en Centrafrique et déposant une déclaration statistique et fiscale (DSF) à la Direction générale des impôts et de domaines ;
- Les organisations non gouvernementales (ONG) ;
- Les associations ;
- Les partis politiques ;
- Les confessions religieuses.

2. Répertoire d'entreprises national à des fins statistiques du Niger

Le répertoire d'entreprises national à des fins statistiques du Niger contient les unités suivantes :

- Les entreprises du secteur moderne (et leurs établissements) soumises au régime réel (réel normal, réel simplifié) exerçant sur le territoire national
- Les entreprises du secteur non formel soumises au régime de patente synthétique, enregistrées au niveau des Impôts et exerçant sur le territoire national

3. Répertoire d'entreprises national à des fins statistiques du Burundi

Le répertoire d'entreprises national à des fins statistiques du Burundi contient les entreprises du secteur moderne (et leurs établissements) de l'industrie, du commerce, des services et du BTP menant une activité économique sur le territoire national.

II. Variables du répertoire

Les variables qui doivent faire partie du répertoire d'entreprises national à des fins statistiques sont celles dont on a un besoin d'information (objectifs et utilisation du répertoire). Le choix des variables doit également être guidé par la disponibilité régulière de l'information auprès des sources. A cet effet, un nombre limité de variables dans un premier temps est recommandé lors de la création du répertoire (on parle de répertoire minimal car contenant un nombre minimal de variables). Ces variables, obligatoires correspondent aux variables d'identification et de classement qui sont :

Variables d'identification

Numéro statistique, raison sociale, sigle, numéro fiscal, numéro de la sécurité sociale, numéro du registre de commerce, catégorie juridique, capital social à la création, adresse géographique, boîte postale, téléphone, fax, e-mail, coordonnées GPS.

Variables démographiques

Date de création, date de début d'activité, date de fin d'activité.

Les variables de classement

Code NAEMA de l'activité principale, libellé NAEMA de l'activité principale, Code NAEMA de l'activité principale, libellé NAEMA de l'activité principale, Code NAEMA de l'activité secondaire, libellé NAEMA de l'activité secondaire, chiffre d'affaires, nombre d'employés.

Autres variables

Nombre d'établissements secondaires, état d'activité (En activité – En sommeil– En cessation), dépôt des DSF (Oui – Non).

Pour les établissements, les variables sont les suivantes :

Variables d'identification

Numéro statistique de l'entreprises mère, raison sociale, sigle, adresse géographique, boîte postale, téléphone, fax, e-mail, coordonnées GPS.

Les variables de classement

Code NAEMA de l'activité principale, libellé NAEMA de l'activité principale, chiffre d'affaires, nombre d'employés.

En tenant compte des différents facteurs qui sont l'utilisation du répertoire et les sources des données disponibles, les besoins de l'institut national de statistique et des partenaires techniques et financiers, d'autres variables peuvent être définies pour compléter celles du répertoire « minimal ». S'il n'y a pas de variables supplémentaires à ajouter, les variables du répertoire « minimal » suffisent.

Exemple

Répertoire d'entreprises national à des fins statistiques de la Centrafrique

Le répertoire d'entreprises national à des fins statistiques de la Centrafrique contient les variables suivantes :

Pour les entreprises du secteur moderne

<p><u>Identification</u> NUMERO STATISTIQUE RAISON SOCIALE SIGLE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) NUMERO DE L'OFFICE CENTRAFRICAIN DE LA SECURITE SOCIALE (OCSS) NUMERO DU REGISTRE COMMERCE CATEGORIE JURIDIQUE CAPITAL SOCIAL - CREATION DATE DE CREATION DATE DE DEBUT ACTIVITE DATE DE FIN ACTIVITE PREFECTURE SOUS PREFECTURE COMMUNE QUARTIER RUE OU LIEU DIT BOITE POSTALE TELEPHONE FAX EMAIL COORDONNEES GPS</p>	<p><u>Classement</u> Code ACTIVITE PRINCIPALE Code ACTIVITE SECONDAIRE CHIFFRE D'AFFAIRES NOMBRE D'EMPLOYES</p> <hr/> <p><u>Autres variables</u> NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ACTIVITE INDUSTRIELLE DEPOT DES DSF ETAT D'ACTIVITE (En activité – En sommeil– En cessation)</p>
---	---

Pour les établissements de ses entreprises

<p><u>Identification</u> NUMERO STATISTIQUE DE L'ENTREPRISE MERE NUMERO DE L'ETABLISSEMENT RAISON SOCIALE PREFECTURE SOUS PREFECTURE COMMUNE QUARTIER RUE OU LIEU DIT BOITE POSTALE TELEPHONE FAX EMAIL COORDONNEES GPS</p>	<p><u>Classement</u> Code ACTIVITE PRINCIPALE NOMBRE D'EMPLOYES</p>
--	---

Pour les produits des entreprises industrielles

<p><u>Identification</u> NUMERO STATISTIQUE DE L'ENTREPRISE CODE NOPEMA NOM DU PRODUIT UNITE</p>	<p><u>Données</u> QUANTITE PRODUITE VALEUR DE LA PRODUCTION VENTE EN QUANTITE VENTE EN VALEUR</p>
--	---

□ **Pour les organisations non gouvernementales (ONG)**

<p><u>Identification</u></p> <p>NUMERO STATISTIQUE DENOMINATION SIGLE NUMERO DE L'AGREMENT NUMERO DE L'OFFICE CENTRAFRICAIN DE LA SECURITE SOCIALE (OCSS) ANNEE DE CREATION TYPE ORIGINE NOM DU RESPONSABLE PREFECTURE SOUS PREFECTURE COMMUNE QUARTIER RUE OU LIEU DIT BOITE POSTALE TELEPHONE FAX EMAIL COORDONNEES GPS</p>	<p><u>Classement</u></p> <p>DOMAINE D'INTERVENTION ZONE D'INTERVENTION NOMBRE D'EMPLOYES</p> <hr/> <p><u>Autres variables</u></p> <p>NOMBRE DE PROJETS EN COURS LIBELLE DES PROJETS NOM DES BAILLEURS ETAT D'ACTIVITE (En activité – En sommeil– En cessation)</p>
--	--

Conclusion

AFRISTAT dans sa mission de développement des systèmes statistiques, est disposé à fournir une assistance technique aux Etats pour mettre en place (ou améliorer) des répertoires d'entreprises nationaux à des fins statistiques et des dispositifs d'indices harmonisés de la production industrielle en conformité avec les normes décrites dans les règlements.